



## Séance du conseil d'administration du CGDIS du 22 février 2024

La réunion du conseil d'administration du CGDIS s'est tenue au sein du Centre National d'Incendie et de Secours.

Les **affaires du personnel** ont été évacuées avec notamment, 9 adaptations de postes, 6 engagements, 4 mutations internes, 4 départs, 7 avancements et promotions, 7 nominations de commissions d'examen, la nomination de la commission de contrôle pour les changements de carrière, 2 demandes de changement du temps de travail, 1 réduction de la période d'initiation, 2 prolongations de stages, 2 demandes pour exercer une activité accessoire, la nomination d'observateurs pour des examens et un changement de statut vers la carrière du pompier, conformément à l'article 32 de la loi modifiée du 27 mars 2018 portant organisation de la sécurité civile.

Le conseil d'administration a délibéré sur un **recours gracieux** introduit suite au refus d'une prime « Brevet de maîtrise/BTS ».

Par la suite, le tableau des **emplois managériaux** a été approuvé reprenant les démissions :

Département	Fonction
Santé	Chef de département

Service	Fonction
Recrutement	Chef de service

et les nominations :

Service	Fonction
conception et pilotage	Chef de service
Zonal technique et logistique - zone de secours nord	Chef de service

Le conseil d'administration a approuvé une **convention de collaboration** à signer entre le CGDIS et la « Luxembourg Rescue Organisation » (LRO) et portant sur leur collaboration et les supports fournis par le CGDIS à la LRO dans les limites de ses possibilités.

Les directions des moyens logistiques et administrative et financière ont présenté les **projets de construction** réalisés depuis la création du CGDIS, entamés et en voie de planification ainsi que les impacts budgétaires y liés. Dans ce cadre, même une discussion sur les projets n'ayant pas connu d'évolution au cours des mois passés a eu lieu.

La réunion a été suivie par l'assermentation d'un pompier professionnel.